SAINT-MARTIN
CENTRE HOSPITALIER VÉTÉRINAIRE

**Organisme de formation**
**Centre Vétérinaire des Alpes**
**Du 01/09/2025 au 31/08/2026**

# Annonce pour la formation
# Assistanat Spécialisé en Médecine Interne

## PRÉREQUIS

Le candidat doit répondre aux exigences suivantes :

- Etre titulaire d'une autorisation d'exercer la médecine vétérinaire dans un pays d'Europe et disposer d'une inscription ordinale autorisant l'exercice sur le sol français.
- Avoir suivi au minimum une formation d'internat rotatoire de 12 mois ou à défaut avoir effectué une formation équivalente, d'une durée minimum de 24 mois en médecine et chirurgie des petits animaux.
- Etre capable de parler et écrire français couramment et anglais (bon niveau).

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accéder à un niveau plus avancé de gestion globale des patients médicaux et de maîtrise des techniques d'examens. La progression est adaptée à chaque individu au cours de l'année.
- Gérer de manière adaptée les patients, l'assistant doit conforter ses connaissances en médecine interne, nutrition et soins intensifs.
- Être capable de réaliser les gestes techniques médicaux communs (électrocardiogramme, aspiration à l'aiguille fine, thoracocentèse, abdominocentèse) puis par la suite les procédures plus complexes (retrait de corps étranger par endoscopie, arthrocentèse, péricardiocentèse).
- Réaliser d'autres examens complémentaires en tant que première main selon le niveau de l'assistant(e) (gastroscopie, rhinoscopie, myélogramme par exemple).

## DURÉE

Formation d'une durée de 1 an, du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

## MODALITÉS, DÉLAIS D'ACCÈS ET MOYENS D'ACCES

Le nombre de postes à pourvoir : 4
Les dossiers complets doivent être envoyés à administration@chvsm.com avant le 01/04/2024 et doivent comprendre la totalité des documents demandés :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae avec photo d'identité.
- Deux lettres de recommandation.

Les résultats seront communiqués par mail aux candidats le 22/04/2024.

## TARIFS
La formation coûte 1200 euros TTC pour l'année.

## CONTACT
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter administration@chvsm.com

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Votre formation est réalisée en deux axes :

- Formation clinique avancée en médecine interne
    - sous la supervision immédiate d'une spécialiste Dipl. ECVIM et avec l'accompagnement de nos résidents et cliniciens séniors. Progression rapide vers l'autonomie pour de nombreuses gestes techniques (abdominocentèse, thoracocentèse, ponction…) ou l'accompagnement sur les procédures complexes telles qu'endoscopie, rhinoscopie, cystoscopie…
    - interactions permanentes avec le service de soins-intensifs, chirurgie et imagerie ainsi que les spécialistes des autres disciplines,
    - implication dans des projets de recherche clinique dès l'assistanat, au sein d'un grand hôpital neuf avec plateau technique très évolué.
    - Participation au service des urgences
- Formation théorique approfondie en médecine interne
    - introduction à la recherche clinique par le biais de journal clubs, la rédaction d'articles et la préparation de présentations scientifiques.
    - Présentations orales réalisées par les formateurs
    - Présentations de cas par vos soins en ronde morbidité – mortalité ou auprès des équipes,
    - Présentation d'articles en journal club
    - Tremplin vers une future résidence ECVIM

Vous bénéficiez de 5 semaines de congés durant l'année de formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION
Un questionnaire d'avant-formation puis une auto-évaluation des compétences et un QCM de connaissances sont réalisés en début de formation. Cela nous permet de personnaliser votre parcours pédagogique au plus près de vos besoins. L'évaluation et le QCM sont réévalués au bout de six mois, en fin de formation puis un mois après la fin de la formation.
Retrouvez sur la page dédiée les commentaires et niveaux de satisfaction de nos précédents apprenants.

## POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Vous êtes une personne en situation d'handicap et souhaitez postuler ? Merci de contacter notre référent handicap et directrice des ressources humaines : h.michon@chvsm.com
Notre référent handicap est l'interlocuteur privilégié dans vos démarches : il a à cœur de faire en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité. Il est également l'interlocuteur de vos familles ainsi que des équipes du Centre Vétérinaire des Alpes dans la prise en compte de votre situation de handicap.

**RESULTAT DU PROGRAMME DE FORMATION**
**ASSISTANAT EN MEDECINE INTERNE**

| Indicateur | % | Année considérée |
|---|---|---|
| Taux de satisfaction | 4/4 | 2023-2024 |
| Nombre d'apprenants | 1 | 2023-2024 |
| Taux de réussite | 100% | 2023-2024 |
| Taux d'abandon | 0% | 2023-2024 |
| Taux de retour des enquê | 100% | 2023-2024 |

## CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement : non fourni. Une chambre de garde est à disposition
Restauration : à la charge de l'apprenant. Une salle de pause dotée de micro-ondes, plaques de cuisson, frigos et congélateurs est à disposition. Des distributeurs de snacks, petites restaurations et boissons sont également dans les locaux.
Transport : la PAE d'Allonzier-la-Caille est peu desservie par les transports en communs (14 km du centre d'Annecy et 32 km de Genève). L'arrêt d'autobus le plus proche est à 2.8 km. Un parking pour les véhicules ainsi que pour les vélos est disponible sur site.

Référent Handicap, référent qualité et référent pédagogique : Hélène MICHON h.michon@chvsm.com
Référent administratif : Marie-Line BOSSON administration@chvsm.com

Nom de l'apprenant :

Prénom de l'apprenant :

Date :

Signature de l'apprenant :